

Règlement à adresser à :
ADEQUAT CS 43 315 69427 LYON CEDEX 03

EMILE TOCABEN
ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
LE CAUSSE
46500 RIGNAC
France

EMILE TOCABEN
ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
LE CAUSSE
46500 RIGNAC
France

TVA CEE : FR74429151624
Client : 226509

FACTURE-ORIGINAL N°195/0ES/7107979				AGE - 0ES		
Date : 31/08/2025				Quantité	Taux	Montant
Détail des prestations (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)						
Département client : Non renseigné						
Intérimaire : FAU Kévin						
Semaine S32-2025 du 04/08/2025 au 08/08/2025						
FAU Kévin Période du 04/08/2025 au 08/08/2025						
COUVREUR Contrat 0ES-634637				35,00	24,40	854,00
001 HEURES NORMALES				4,00	2,06	8,24
604 INDEMNITE NS ZONE 1A				35,00	0,08	2,80
670 MUTUELLE INTERIMAIRES				35,00		865,04
S/Total Contrat : 0ES-634637						
Semaine S34-2025 du 18/08/2025 au 24/08/2025						
FAU Kévin Période du 18/08/2025 au 31/08/2025						
COUVREUR Contrat 0ES-634704				35,00	24,40	854,00
001 HEURES NORMALES				5,00	2,06	10,30
604 INDEMNITE NS ZONE 1A				35,00	0,08	2,80
670 MUTUELLE INTERIMAIRES				35,00		867,10
S/Total Contrat : 0ES-634704						
Semaine S35-2025 du 25/08/2025 au 31/08/2025						
FAU Kévin Période du 18/08/2025 au 31/08/2025						
COUVREUR Contrat 0ES-634704				35,00	24,40	854,00
001 HEURES NORMALES				3,00	30,50	91,50
002 HEURES SUPPLEMENTAIRES T1				5,00	2,06	10,30
604 INDEMNITE NS ZONE 1A				35,00	0,08	2,80
670 MUTUELLE INTERIMAIRES				38,00		958,60
S/Total Contrat : 0ES-634704				108,00		2690,74
S/Total Intérimaire : FAU Kévin						

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixée à 40€ HT (Décret N°2012-1115 du 02/10/2012).
Une pénalité pour retard de paiement sera calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal (Article 123 de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014). Aucun escompte ne sera accordé. CGI Art. 259-I / Art 283-I al. I
De convention expresse, en cas de litige, les tribunaux du lieu du siège social de l'ETT sont seuls compétents.
TVA sur encaissement.
Merci de bien vouloir nous régler par virement sur les coordonnées bancaires suivantes :
IBAN : FR7610096181000007692070191 ; BIC : CMCIFRPP

Talon à joindre à votre règlement:
Compte : 195/0ES/226509
Pièce : FAC 195/0ES/7107979
Date pièce : 31/08/2025
Montant : 3228,89EUR